

7021. Agents biologiques de combat**1. Agents pathogène chez les humains :****a. Virus :**

1. Virus chikungunya;
2. Virus de la fièvre hémorragique de Congo-Crimée;
3. Virus de la dengue;
4. Virus de l'encéphalite équine de l'Est;
5. Virus d'Ebola;
6. Virus d'Hantaan;
7. Virus de Junin;
8. Virus de la fièvre de Lassa;
9. Virus de la chorioméningite;
10. Virus de Machupo;
11. Virus de Marbourg;
12. Virus du Monkey-pox;
13. Virus de la vallée du Rift;
14. Virus de l'encéphalite transmise par la tique;
15. Virus de la variole;
16. Virus de l'encéphalite équine du Vénézuéla;
17. Virus de l'encéphalite nord-américaine de l'Ouest;
18. Variole blanche;
19. Virus de la fièvre jaune;
20. Virus de l'encéphalite japonaise;

b. Rickettsies :

1. Coxiella burnetii;
2. Rickettsiae quintana (Rochalimea quintana);
3. Rickettsiae prowasecki;
4. Rickettsiae rickettsii;

c. Bactéries:

1. Bacillus anthracis;
2. Brucella abortus;
3. Brucella melitensis;
4. Brucella suis;
5. Chlamydia psittaci;
6. Clostridium botulinum;
7. Francisella tularensis;
8. Pseudomonas mallei;
9. Pseudomonas pseudomallei;
10. Salmonella typhi;
11. Shigella dysenteriae;
12. Vibrio cholerae;
13. Yersinia pestis;

d. Micro-organismes modifiés génétiquement :

1. Micro-organismes modifiés génétiquement ou éléments génétiques contenant des séquences d'acides nucléiques associées à la pathogénéité et dérivés d'organismes de la liste principale d'agents pathogènes chez l'humain présentées ci-dessus;
2. Micro-organismes génétiquement modifiés ou éléments génétiques contenant des séquences d'acides nucléiques codant pour l'une ou l'autre des toxines pour les humains comprises dans la liste principale ci-dessous;

e. Toxines :**Remarque :**

À l'exclusion des immunotoxines.

1. Botulinum toxins;
2. Clostridium perfringens toxins;
3. Conotoxine;
4. Ricin;

5. Saxitoxin;
6. Toxine shiga;
7. Staphylococcus aureus toxins;
8. Trétodotoxine;
9. Vérotoxine;
10. Microcystine (Cyanginosine).

2. Agents pathogènes chez les animaux :**Remarque :**

Sauf si l'agent se trouve sous forme d'un vaccin.

a. Virus :

1. Virus de la peste porcine africaine;
2. Virus de la grippe aviaire;

Remarque:

N'inclut que les virus de la grippe aviaire très pathogènes, conformément à la définition de la directive 92/40/EC de la Communauté européenne:

- a. Virus de type A possédant un indice de pathogénéité par voie intraveineuse de plus de 1,2 chez des poussins de 6 semaines; ou
- b. Sous-type H5 ou H7 de virus de type A pour lesquels le séquençage nucléotidique a révélé la présence de multiples acides aminés basiques au site de coupure de l'hémagglutinine.

3. Fièvre catarrhale maligne du mouton;
4. Fièvre aphteuse;
5. Variole caprine;
6. Virus de l'herpès (maladie d'Aujeszky);
7. Virus de la peste porcine;
8. Virus de Lyssa;
9. Virus de la maladie de Newcastle;
10. Virus de la peste des petits ruminants;
11. Entérovirus porcine type 9;
12. Virus boripestique;
13. Virus de la variole ovine;
14. Encéphalomyélite enzootique porcine;
15. Virus de la stomatite vésiculaire;

b. Rickettsies - Inutilisé;**c. Bactéries :**

1. Mycoplasma mycoides;

d. Microorganismes modifiés génétiquement ou éléments génétiques contenant des séquences d'acides nucléiques associés à la pathogénéité et dérivés d'organismes de la liste ci-dessus d'agents pathogènes chez les animaux.**3. Agents pathogènes chez les végétaux :****a. Virus - Inutilisé;****b. Rickettsies - Inutilisé;****c. Bactéries :**

1. Xanthomonas albilineans;
2. Xanthomonas campestris pv citri;

d. Micro-organismes génétiquement modifiés ou éléments génétiques contenant des séquences d'acides nucléiques associés à la pathogénéité, dérivés d'agents pathogènes chez les végétaux mentionnés dans la liste de marchandises d'exportation contrôlée;**e. Toxines - Inutilisé;****f. Champignons :**

1. Colletotrichum coffeanum var. virulans;
2. Cochliobolus miyabeanus (Helminthosporium oryzae);
3. Microcyclus ulei (syn. Dothidella ulei);
4. Puccinia graminis (syn. Puccinia graminis f.sp. tritici);
5. Puccinia striiformis (syn. Puccinia glumarum);
6. Pyricularia grisea/Pyricularia oryzae).